CONTRÔLE PAR ÉMISSION ACOUSTIQUE - NIVEAU 1 - MODULE B

Second module de préparation à la certification Cofrend émission acoustique Niveau 1 selon NF EN ISO 9712.

Ref : AT1B

DISPONIBLE EN INTRA

SESSION EN 2027

Senlis

28h - 2350 € HT

→ du **15/03** au **18/03/2027**

→ du **22/11** au **25/11/2027**

Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

→ Définir les réglages d'un système d'EA

→ Choisir les capteurs d'EA selon leurs caractéristiques

→ Distinguer la localisation zonale et localisation linéaire

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique alternant théorie et pratique au travers d'études de cas ou de travaux dirigés.

Compétences visées

Mettre en œuvre un contrôle par émission acoustique sur une structure dans des conditions industrielles.

Moyens d'évaluation

Questionnaire à choix multiple (QCM) .

Profil du formateur

Formateur expert technique dans le domaine intervenant dans des missions de conseil et d'assistances techniques en entreprise.

Personnel concerné

Opérateurs ou techniciens des services contrôle, inspection, maintenance ou production débutant ou peu expérimentés dans la méthode. Personnel désirant acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires à l'examen de certification émission acoustique niveau 1.

Prérequis

Niveau scolaire minimum Bac technique, idéalement Bac+2. Avoir suivi le module AT1A.

Copyright © 2026 Cetim Academy. Tous droits réservés.

PRÉCONISATIONS

Avant

AT1A - Emission acoustique - Niveau 1 - module A - CIFM

Après

AT2A - Emission acoustique - Niveau 2 - module A - CIFM

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Responsable pédagogique

Abdelkrim Saidoun

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap pour étudier la faisabilité de cette formation à referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

- → Aspects théoriques : les mécanismes sources.
- → Vérification de l'instrumentation selon la norme EN 13477-2
- → Démonstration : vérification des capteurs et des préamplificateurs.
- → Point sur la normalisation : les principes généraux EN 13554
- → La localisation zonale et la localisation linéaire.
- → La norme EN 15595 : application de la localisation zonale aux ESP
- → Travaux pratiques : mise en œuvre de la localisation zonale et de la localisation linéaire.
- → L'instruction écrite selon la norme ISO 9712.
- → Application de l'émission acoustique à la surveillance.
- → Travaux pratiques : Analyse et traitement des données :
 - › Application de la localisation zonale au suivi d'un essai de mise sous pression.
- → Contrôle des matériaux composites par émission acoustique
- → Travaux pratiques : essais de propagation sur matériaux composites.

Programme conforme aux recommandations de la Cofrend.
Un test d'entraînement sur questionnaire QCM est proposé chaque matin aux stagiaires.
Les stagiaires devront se munir d'une blouse et de chaussures de sécurité.
Nota : Le passage de l'examen de certification dans le centre d'examen Cofrend n'est pas inclus dans la formation et requiert une attestation d'acuité visuelle (se renseigner auprès du centre)
Le Cetim héberge le centre d'examen agréé du comité sectoriel CIFM de la Cofrend à Senlis (cifm08senlis@cetim.fr).

Cette formation

Même thématique

Copyright © 2026 Cetim Academy. Tous droits réservés.